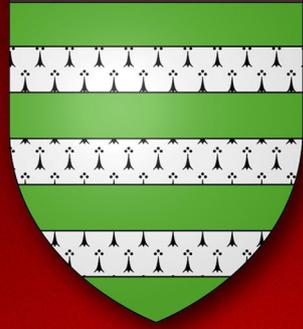




Escaudœuvres



Flash Infos



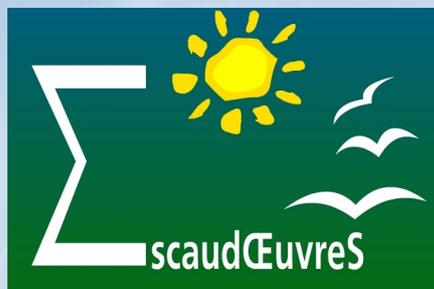
Les Vœux du Maire
ont été fixés
au lundi 11 janvier 2010
à 19 h à la Salle polyvalente



Pour la Paix, contre l'oubli
ARBRE DU SOUVENIR
le 19 juillet 2004
en présence de
Mr Pierre DOISE
Maire d'Escaudœuvres
du Conseil Municipal
et du Volkbund Deutsche
Kriegsgraberfürsorge
de Hambourg

Bulletin d'informations municipales

Novembre 2009 - N° 23



MUNICIPALITÉ D'ESCAUDŒUVRES

Mairie :

Tél. : 03.27.72.70.70

Fax : 03.27.72.70.92

Site : www.escaudoeuvres.fr

Ouverture du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h.

Permanence pour le public
le samedi matin de 9 h à 12 h sauf
les 26/12/2009 et 02/01/2010.

Permanence

de Monsieur le Maire

SUR RENDEZ-VOUS auprès de
l'hôtesse d'accueil en Mairie

Les Élus :

M. Patrice ÉGO

Maire d'Escaudœuvres

M. Guy LEFEBVRE

1^{er} Adjoint

Urbanisme et démocratie locale

M^{me} Nicole MORY

2^e Adjointe

Sports, jeunesse et loisirs

M. Maurice MORCHOISNE

3^e Adjoint

Travaux

M^{me} Annick RICHEZ

4^e Adjointe

École et petite enfance

M^{me} Anne-Sophie CANDELIER

5^e Adjointe

C.C.A.S.

M. André PLATEAU

6^e Adjoint

Culture, fêtes et cérémonies

M. Gérard DOMISE-PAGNEN

7^e Adjoint

Finances et développement
économique

M^{me} Marie-Thérèse DHAUSSY

8^e Adjointe

Environnement et cadre de vie

• Le mot du Maire

Réforme territoriale : DE VIVES INQUIETUDES !



La machine infernale est en marche et trouve sur son passage bon nombre d'opposants de tous les bords politiques à l'Assemblée Nationale et au Sénat.

La plupart des Maires et des Présidents de Communauté, devant le Premier Ministre au Congrès des Maires, se sont montrés hostiles à la suppression de la Taxe Professionnelle le 1^{er} janvier 2010 et à la Réforme Territoriale applicable en 2014.

La suppression de la Taxe Professionnelle (T.P.) (sur notre Ville, elle représente environ 30 % du budget) marquera la fin de l'autonomie fiscale des collectivités. C'est un impôt légitime qui responsabilisait les entreprises ; elle représente 50 % des ressources fiscales et ce sont les ménages qui contribuent pour les autres 50 %. Avec la réforme, les recettes fiscales proviendront à 25 % des entreprises et à 75 % des ménages. La loi vient d'être votée par le Sénat le 21 novembre 2009.

Il faut pourtant une réforme des institutions et des collectivités fondée sur plus de solidarité, de justice sociale, de démocratisation locale et sur plus de moyens.

La Taxe Professionnelle doit être remplacée en 2010 par une Contribution Économique Territoriale assise sur le foncier des entreprises et sur leur valeur ajoutée. Qu'en sera-t-il pour les années futures ?

En 2014, des Conseillers Territoriaux seront élus à la place des Conseillers Généraux et des Conseillers Régionaux. Le nombre serait divisé par 2 (135 au lieu de 269 pour le Nord Pas-de-Calais).

Aujourd'hui, avec un mode de scrutin à 2 tours, l'élu au Conseil Général a plus de 50 % des voix. Avec la réforme, 80 % des Conseillers Généraux seront élus au scrutin majoritaire à un tour. Le Candidat en tête l'emporterait sans majorité absolue ; 20 % seraient élus à la proportionnelle donc des élus minoritaires dans les cantons élargis. Il y aurait le danger de listes d'Union au 2^e tour. Dans ce cas, les territoires seraient remodelés et il y aurait un risque de recentralisation de l'État autour de métropoles nouvellement constituées.

Les Départements et les Régions devront alors renoncer à intervenir dans la culture, le sport, la restauration scolaire, etc.

Cette réforme serait une menace pour les subventions aux associations, pour les lieux culturels, pour les investissements, pour les services à domicile, etc.

Patrice ÉGO

● En bref...



14/10/2009 « Lire en fête » : animation Ciné Goûter à la Médiathèque « Liberté »



18/10/2009 Heure du conte : magie d'Halloween à la Médiathèque « Liberté »



24 et 25/10/2009 Espace Nature et Animalier : Festival animalier à la salle polyvalente



01/11/2009 Karaté : Coupe de la Ville à la salle polyvalente



11/11/2009 : Célébration de l'Armistice



Du 6 au 13/11/2009 Exposition Florence DUBUS à la Médiathèque « Liberté »



07/11/2009 Les Jeunes Talents : Nouveau show 2009 à la salle polyvalente

● Agenda de décembre 2009 et janvier 2010

- ✓ **Inscriptions pour le concours des illuminations de Noël** jusqu'au lundi 14 décembre 2009 - Mairie.
- ✓ **Soirée d'actions en faveur du Téléthon** - Vendredi 4 décembre 2009 de 18 h 30 à 22 h 30 - Salle polyvalente.
- ✓ **Repas dansant du Judo-Jujitsu** - Samedi 5 décembre 2009 à 20 h - Salle polyvalente.
- ✓ **Conférence-débat sur le métier de pilote de ligne** - Vendredi 11 décembre 2009 à 20 h - Médiathèque "Liberté".
- ✓ **Repas des Aînés** - Dimanche 13 décembre à 12 h 30 - Salle polyvalente.
- ✓ **Cérémonie des Vœux du Maire** - lundi 11 janvier 2010 à 19 h - Salle polyvalente.
- ✓ **Thé dansant de la Danse de Salon d'Escaudœuvres** - Dimanche 24 janvier 2010 de 15h30 à 19h30 - Salle polyvalente.
- ✓ **Cérémonie des Sangliers d'Or** - Samedi 30 janvier 2010 à 19 h 30 - Salle polyvalente.



● Privatisation de la Poste

Plus de 2,3 millions de personnes ont participé à la votation contre le changement de statut de la Poste. Cette réforme va à l'encontre des citoyens voulant conserver ce service public. Le retrait du projet de loi et un référendum sur l'avenir du service public postal seraient les bienvenus.

N'est-il pas logique de proposer des services publics dans l'intérêt de tous dans un État qui serait le garant de l'égalité des citoyens ?

● C.C.A.S. : épicerie solidaire

L'épicerie solidaire est ouverte depuis le 1^{er} décembre, trois après-midi par semaine. Elle remplace le système de colis qui disparaît définitivement par un moyen d'aide social plus moderne.

Les bénéficiaires (suivant un barème défini en Mairie) reçoivent une somme mensuelle à dépenser dans l'épicerie. Ils y contribuent à hauteur de 10 %. De plus, les bénéficiaires signent un règlement intérieur de l'épicerie. Une fois cette somme acquittée, les bénéficiaires disposent d'un carton pour effectuer leurs courses parmi plus de 120 produits. Ils sont libres d'effectuer leurs achats en une ou plusieurs fois sans jamais dépasser le montant mensuel qui leur est attribué.

Les produits proposés dans l'épicerie sont variés allant de l'hygiène aux surgelés, en passant par des produits frais, des légumes, des conserves, etc.

En outre, les bénéficiaires ont la possibilité d'utiliser leur crédit mensuel pour acheter du pain frais fourni par le boulanger d'Escaudœuvres.

L'épicerie se situe rue Jean Jaurès au 234, possédant un lieu de convivialité qui pourra prochainement accueillir des ateliers divers en partenariat avec les organismes sociaux.

Le C.C.A.S. s'est aussi doté d'un utilitaire spécialement conçu pour le transport au frais des marchandises destinées à l'épicerie. De plus, le C.C.A.S. d'Escaudœuvres proposera plusieurs fois par an des activités ludiques et variées pour les enfants des bénéficiaires, en commençant par une sortie gratuite le 16 décembre pour les 6-13 ans à la patinoire en plein-air de Cambrai.

D'autres projets sont à l'étude dont la mise en place d'une carte « Sport » et d'une carte « Culture ».



234 rue Jean Jaurès, ouverte aux bénéficiaires les mardis, jeudis et vendredis de 14 h à 17 h.

● Infos

Nouvellement élue comme Présidente des Parents d'Élèves, M^{me} Peggy SAKALOWSKI et son nouveau bureau de l'Association tiennent à remercier M. Yves TANCHON, Président de l'Association Espace Nature et Animalier, pour le don de 100 € à la suite du bénéfice réalisé lors de la bourse multicollecion.

● Travaux

L'école Suzanne LANOY a enfin son parking pour les enseignants et le personnel de service, rue du Marais ; l'entrée des véhicules ne peut plus se faire par l'impasse d'Erre car pour l'accès pompiers il ne faut plus de véhicules sur le trottoir de l'école et encore moins devant, la sécurité des enfants avant tout.

L'an prochain, les enfants vont apprendre à évacuer leurs classes sans paniquer en cas d'incendie.

Le chemin de Cauroir a été enfin rénové, avec une subvention, par une voirie légère interdite aux plus de 3,5 tonnes. 1,8 km d'enrobés avec, à chaque extrémité, des barrières placées à 2,3 mètres de hauteur. Le chemin permettant l'accès à la Résidence des Conquistadores et des Picadors a été aménagé et sera réservé aux promeneurs, vélos et cyclomotoristes.

La salle Yves BLAS a été construite, avec une subvention, près de l'Église. Cette construction en briques et matériaux modernes sera réservée au catéchisme. Elle pourrait servir à la Municipalité en cas de besoin urgent. C'est le comité paroissial qui aura l'honneur de l'utiliser.



Parking de l'École Suzanne LANOY



Barrières interdisant l'accès aux plus de 3,5 tonnes sur le chemin de Cauroir



Inauguration de la salle Yves BLAS attenante à l'Église



● Remise des diplômes de travail

Dimanche 8 novembre 2009, Patrice ÉGO, Maire, assisté de son Adjointe aux Sports et à la Jeunesse Nicole MORY et de bon nombre d'élus, a procédé à la remise de médailles et diplômes du travail.

Échelon argent : Joaquim FORTUNA, Éric MICHEL, Pascal SENANGE, Fabrice VERMEULEN. Échelons argent, vermeil, or et grand or : Roseline MOLLET. Échelon vermeil : Jean-Claude RUFFIN. Échelon or : Élisabeth DELIGNE, Michel HERLIN, Nadine MARCON. Échelon grand or : Christian MARAUT. Médaille d'honneur du travail échelon argent : Raymonde LEGRAS.



● Voyage des jeunes 15/17 ans

Deuxième voyage de l'année pour nos jeunes pendant les vacances de Toussaint. Cette fois, c'est le parc d'attractions de Walibi qui a accueilli le groupe des 15/17 ans, encadré par les éducateurs et des membres du Conseil Municipal. 14 jeunes manquaient au départ ; il est regrettable de constater que certains jeunes s'inscrivent au voyage et soient absents au départ sans avoir pris la peine d'en informer la Mairie. Nous remercions ceux qui ont fait preuve de plus de civisme et ont averti de leur absence. Le coût du transport d'un bus de 80 places n'est pas le même qu'un bus de 60 places...

FAITES UN DON AU **3637** OU SUR **telethon.fr**

La Municipalité, en collaboration avec les Associations, organise

Les défis du
Téléthon

le vendredi 4 décembre 2009
à la Salle Polyvalente rue des Violettes
de 18 h 30 à 22 h 30.

Réservez dès maintenant votre soirée et venez nombreux relever les défis du Téléthon. Tickets de participation en vente auprès des associations, clubs sportifs et chez les commerçants : 1 activité = 1 Euro

 Structures gonflables 1 ticket = 1 € = 3 passages	 Apportez vos bouchons plastiques ce jour-là afin de relever le défi du plus grand nombre de bouchons récoltés
---	--

Venez nombreux
le vendredi 4 décembre 2009
de 18 h 30 à 22 h 30.

La Municipalité organise une soirée Téléthon.

L'an dernier, la collecte des bouchons avait remporté un franc succès. Pour cette année, nous allons renouveler l'opération avec, à la clé, le challenge de faire mieux qu'en 2008.

Gardez vos petits bouchons pour notre collecte et venez nous rejoindre à la salle polyvalente. Venez vous défouler et défier grands et petits au cours du tournoi de badminton.

Buvette et restauration rapide sur place.

● Devoir de mémoire

Le mardi 10 novembre 2009, les enfants des écoles accompagnés par MM. DELSART et DORMIEU, respectivement Directeurs de JOLIOT-CURIE et Jean LEBAS, ainsi que par leurs professeurs d'école et l'Association des Anciens Combattants (la F.N.A.C.A.) présidée par M. Édouard DAIX, ont déposé leur petit drapeau tricolore au pied du Monument aux Morts. Après le discours de M. Le Maire relatant la vie d'un enfant d'Escaudœuvres pendant la Grande Guerre, ils ont chanté *a cappella* la Marseillaise tous ensemble. Ils se sont ensuite rendus à la salle Benoît FRACHON où une collation leur a été servie.



● Accueil de loisirs enfants : vacances de Noël

Inscription en Mairie avant le 10 décembre 2009 pour les vacances de Noël du 21 au 31 décembre 2009.



● Bourse aux vêtements de ski

Si vous avez des vêtements de ski pour enfants taille 10-14 ans que vous voulez vendre, venez le samedi 12 décembre 2009 de 10 h à 12 h à la Médiathèque.



● Environnement : Concours des maisons fleuries

La remise des prix du Concours Départemental des maisons, villes et villages fleuris a eu lieu le **21 novembre 2009** à Hellemmes. La commune a obtenu un prix avec mention « bien » contre la mention « assez bien » l'année dernière. M. LASSELIN, habitant d'Escaudœuvres, a obtenu la mention « assez bien ».



Conseil National des Villes et Villages Fleuris



M^{me} DHAUSSY, Adjointe à l'Environnement, et M. THIÉMÉ, Vice-Président du Conseil Général

Décorez votre maison pour les fêtes de Fin d'Année

Un concours est organisé par la Municipalité pour récompenser les plus belles maisons décorées pour les fêtes.

Inscription en Mairie
auprès de Virginie
avant le 15 décembre 2009.



Participez à l'embellissement de notre ville durant les fêtes.

● Discours de M. le Maire lors de la cérémonie de l'Ordre National du Mérite de M^{me} Sergine CARLIER

Cette cérémonie est un témoignage de la République Française : une reconnaissance du pays envers une citoyenne d'Escaudœuvres qui a mérité une décoration solennelle.

La Médaille de l'Ordre National du Mérite sera remise par M. Daniel MÉRESSE : Chevalier de l'Ordre National de la Légion d'Honneur et du Mérite, Officier dans l'Ordre des Palmes Académiques, Directeur du Travail honoraire.

Pour cette décoration nationale, un lieu : le Centre Benoît FRACHON. Il était syndicaliste, homme politique et ouvrier métallurgiste.

Le 14 juillet 2009 au nom du Conseil Municipal, je vous ai remis la Médaille d'Honneur de la Ville. La Cérémonie fut simple comme elle le sera aujourd'hui.

Élu Maire en novembre 2006, je vous connaissais de renom mais pas personnellement n'appartenant pas à la C.F.D.T.

Au cours de nos conversations préparant cette belle manifestation trois mots m'ont interpellé : **Travail - Entreprise - Syndicalisme.**

- Le travail dans l'entreprise : ses valeurs et son organisation.
- La culture syndicale : faire entrer le syndicat dans la vie de l'entreprise. Sergine, vous avez défendu le droit syndical et vous avez fait reconnaître au niveau de l'entreprise les moyens de son action. Un paradoxe au syndicalisme qui traverse une crise depuis 1970 avec 4 fois moins de syndiqués aujourd'hui ; des délégués syndicaux dont le nombre baisse et des permanents syndicaux qui augmentent !

L'Homme est un loup pour l'Homme quand il est isolé, il vit alors dans une sorte de jungle. Est-ce cette société dans laquelle on voudrait nous plonger ? Réfléchissons : plus une société est une société d'individus, plus elle a besoin de l'État pour sa **protection** et son **unification**. Ce sont ces valeurs aussi, Sergine, que vous avez défendues et être aujourd'hui décorée n'est que la récompense du travail accompli.

Patrice ÉGO



● Photos anciennes de la commune et des familles scaldobrigiennes

Dans la perspective de créer une rubrique sur le passé d'Escaudœuvres, nous recherchons des photos anciennes de la commune. Si vous désirez contribuer, contactez M. Raphaël WIART - Espace informatique de la Médiathèque, tél. 03.27.82.99.08.



État Civil

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (R.G.P.D.), la collectivité est tenue de recueillir le consentement préalable des intéressés ou des représentants légaux pour la publication des événements (naissance, mariage et décès) dans le bulletin municipal.

Par conséquent, les listes relatives à l'état civil ne peuvent pas être diffusées dans ce bulletin.